

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 07904  
Numéro SIREN : 518 530 043  
Nom ou dénomination : 121 DIGITAL MEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 21/02/2022 sous le numéro de dépôt 20591



20220205912020

DATE DEPOT : 21/02/2022

N° DE DEPOT : 20591

N° GESTION : 2019B07904

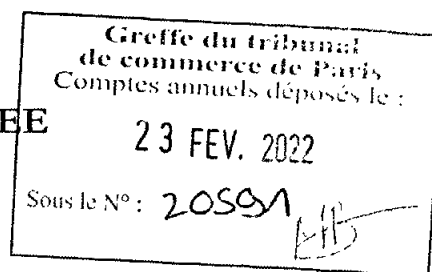
N° SIREN : 518530043

DENOMINATION : 121 DIGITAL MEDIA

ADRESSE : 14 avenue de l'Opéra 75001 Paris

MILLESIME : 2020

**PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE  
GENERALE ORDINAIRE**



**121 DIGITAL MEDIA**  
14, Avenue de l'Opéra  
75001 PARIS  
SAS au capital de 2 250 002€

Le 30/06/2021 à 12h00

Immatriculée au RCS de Paris sous le n°518 530 043

Suite à la convocation du Gérant par les moyens et délais légaux prévus dans les statuts, les associés se sont réunis en assemblée générale ordinaire afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes 2020 et quitus au Gérant pour sa gestion et approbation du rapport de la Gérance.
- Affectation de la perte de 15 644,54 Euros (quinze mille six cent quarante-quatre euros et cinquante-quatre centimes) aux postes suivants :  

Report à nouveau débiteur .....	15 644,54 Eur
---------------------------------	---------------
- Fixation du taux d'intérêt des comptes courants associés pour l'exercice 2020.

Après avoir constaté la composition du bureau, M. le Gérant communique à l'assemblée la feuille de présence dont il résulte que tous les associés sont présents ou représentés. Il constate que l'assemblée, réunissant le quorum requis par la loi est légalement constituée et qu'elle peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour.

M. le Gérant dépose alors sur le bureau pour être mis à la disposition des actionnaires :

- La feuille de présence,
- La liste des associés,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat,
- Le rapport du Gérant,
- Le projet de résolutions soumises à l'assemblée,

M. le Gérant rappelle à l'assemblée que le bilan, l'inventaire, le compte de résultat avec annexe, le rapport de la gérance et le projet de résolutions ont été tenus à la disposition des associés, dans le délai prescrit par la loi.

Il est ensuite décidé de composer le bureau.

Mr SCULTORE Raoul, Président de la SAS 121 DIGITAL MEDIA, est désigné Président de l'assemblée et secrétaire de séance.

La société SGPIC, par l'intermédiaire de son Président, M. SCULTORE Raoul, est désignée scrutateur

### PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu le rapport du Gérant, l'assemblée approuve les comptes et le bilan de l'exercice 2020 tels qu'ils sont présentés, ainsi que la gestion de l'entreprise sociale telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale sur la proposition du Gérant décide d'affecter la perte de 15 644,54 Euros aux postes suivants :

1) Report à nouveau débiteur ..... 15 644,54 Eur

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

### TROISIEME RESOLUTION

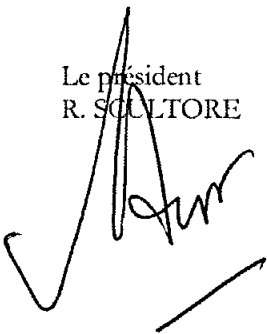
L'assemblée générale fixe le taux d'intérêt des comptes courants associés au taux fixé par l'administration.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour, la séance est levée à 13h00

Fait à Paris, en 3 exemplaires

Le président  
R. SCULTORE



Le Secrétaire  
SGPIC - R. SCULTORE



Société 121 DIGITAL MEDIA

14 RUE DE L'OPERA

75001 PARIS

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2020

- Bilan actif-passif
- Soldes intermédiaires de gestion
- Compte de résultat
- Détail des comptes bilan actif passif
- Détail Soldes intermédiaires de gestion
- Détail Compte de résultat

**SARL ELLIPSE CONSEIL**  
145 AVENUE CLEMENT ADER

34170 CASTELNAU LE LEZ  
04 99 52 64 45

*Certifié*

121 DIGITAL MEDIA  
14, Avenue de l'Opéra - 75001 PARIS  
Tél : (0)1 83 90 13 41  
RCS PARIS 518 530 043  
SAS ad capital de 2.250.002€  
contact@121digitalmedia.eu

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (1)						
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement	210 931	137 252	73 679	108 228	34 549	31.92
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	765 275		765 275		765 275	
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	10 541	9 301	1 240	22 174	20 933	94.41
	Autres immobilisations corporelles	34 005	17 086	16 919	20 327	3 408	16.77
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
<b>Immobilisations financières (2)</b>							
Participations mises en équivalence							
Autres participations	2 005 163		2 005 163	2 005 102	62	0.00	
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières	220		220	191	29	15.09	
<b>Total II</b>	<b>3 026 135</b>	<b>163 639</b>	<b>2 862 497</b>	<b>2 156 022</b>	<b>706 475</b>	<b>32.77</b>	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	23 500		23 500	23 500		
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	<b>Créances (3)</b>						
	Clients et comptes rattachés	42 353	2 550	39 803	82 877	43 074	51.97
	Autres créances	105 649		105 649	130 430	24 781	19.00
Capital souscrit - appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Disponibilités	23 058		23 058	21 929	1 130	5.15	
Charges constatées d'avance (3)	1 922		1 922	29 595	27 673	93.51	
<b>Total III</b>	<b>196 483</b>	<b>2 550</b>	<b>193 933</b>	<b>288 331</b>	<b>94 398</b>	<b>32.74</b>	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>3 222 618</b>	<b>166 189</b>	<b>3 056 429</b>	<b>2 444 353</b>	<b>612 077</b>	<b>25.04</b>	

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

220

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 2 250 002 ) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	2 250 002 5 079	2 000 002	250 000 5 079	12.50
	<b>Réserves</b>				
	Réserve légale	88 921	1 104	87 817	NS
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau		32 764	32 764	100.00
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	15 645	55 053	70 698	128.42
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	<b>Total I</b>	2 328 357	2 088 923	239 434	11.46
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	<b>Total II</b>				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	<b>Total III</b>				
DETTES (I)	<b>Dettes financières</b>				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	77 000		77 000	
	Concours bancaires courants	162	140	22	15.86
	Emprunts et dettes financières diverses	564 658	269 703	294 955	109.36
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	<b>Dettes d'exploitation</b>				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	31 581	42 262	10 680	25.27
	Dettes fiscales et sociales	52 498	39 497	13 001	32.92
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 172	3 828	1 656	43.26	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	<b>Total IV</b>	728 072	355 430	372 642	104.84
	Ecart de conversion passif (V)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	3 056 429	2 444 353	612 077	25.04

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

728 072 355 430

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (I)</b>						
Ventes de marchandises	108		108	40 731	40 623	99.73
Production vendue de biens						
Production vendue de services	274 825		274 825	267 412	7 413	2.77
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	274 933		274 933	308 144	33 210	10.78
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			1 127		1 127	
Autres produits			263	1	262	NS
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			276 323	308 144	31 821	10.33
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises				10 134	10 134	100.00
Variation de stock (marchandises)				11 500	11 500	100.00
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			190 047	219 570	29 523	13.45
Impôts, taxes et versements assimilés			7 537	4 466	3 071	68.76
Salaires et traitements			28 505	22 391	6 115	27.31
Charges sociales			7 265	3 807	3 458	90.82
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			49 326	55 361	6 034	10.90
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				2 550	2 550	100.00
Dotations aux provisions						
Autres charges			8 395	154	8 242	NS
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			291 076	329 932	38 856	11.78
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			14 752	21 788	7 035	32.29
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2020	31/12/2019	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	64	33	31	94.77
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	64	33	31	94.77
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	2 977	4 074	1 097	26.93
Différences négatives de change	1	49	48	97.78
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>	2 978	4 123	1 145	27.76
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	2 914	4 090	1 176	28.75
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	17 666	25 877	8 211	31.73
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		2 430	2 430	100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 500	80 000	67 500	84.38
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
<b>Total VII</b>	12 500	82 430	69 930	84.84
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	10 478	8 065	2 414	29.93
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	10 478	8 065	2 414	29.93
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	2 022	74 365	72 344	97.28
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		6 565	6 565	100.00
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	288 887	390 607	101 720	26.04
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	304 532	335 554	31 022	9.25
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	15 645	55 053	70 698	128.42

\* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012020	et clos le	31122020	Régime simplifié d'imposition
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>				
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>				

### A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société 121 DIGITAL MEDIA	14 RUE DE L'OPERA
SIRET 5 1 8 5 3 0 0 4 3 0 0 0 1 8	75001 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

### REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante 0 1 0 1 2 0 1 3

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

SAS SGPIC 88 rue des ternes  
75017 PARIS

SIRET 4 9 7 7 1 4 5 5 0 0 0 0 5 8

### B ACTIVITE

Activités exercées  Si vous avez changé d'activité, cochez la case

### C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Deficit	15 645
Bénéfice imposable à 15%	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art 238 quinquies)	
	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%		
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches				
Entreprises nouvelles, art 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art 44 sexies-0 A <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>		
Entreprises nouvelles, art 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>		
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies <input type="checkbox"/>	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>			
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)			Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/>				

### D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

### E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

### F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée

Nom  
NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe

Nom  
NIF

### G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI  NON  Si oui, indication du logiciel utilisé CEGID

**Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).**

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SARL ELLIPSE CONSEIL 145 AVENUE CLEMENT ADER 34170 CASTELNAU LE LEZ Tél: 04 99 52 64 45	
CGA/OMGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/DMGA ou du viseur conventionné:	Date:                      Lieu: PARIS
	Qualité et nom du signataire:
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature
Examen de conformité fiscale (ECF)	



Désignation de l'entreprise : Société 121 DIGITAL MEDIA Durée de l'exercice exprimé en nombre de mois\* 12  
 Adresse de l'entreprise 14 RUE DE L'OPERA 75001 PARIS Durée de l'exercice précédent\* 12  
 Numéro SIRET\* 5 1 8 5 3 0 0 4 3 0 0 0 1 8 Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le, <u>31/12/2020</u>		N-1 <u>31/12/2019</u>	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB					
	Frais de développement *	CX	210 931	CQ	137 252	73 679	108 228
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	765 275	AK		765 275	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	10 541	AS	9 301	1 240	22 174
	Autres immobilisations corporelles	AT	34 005	AU	17 086	16 919	20 327
Immobilisations en cours	AV		AW				
Avances et acomptes	AX		AY				
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
Autres participations	CU	2 005 163	CV		2 005 163	2 005 102	
Créances rattachées à des participations	BB		BC				
Autres titres immobilisés	BD		BE				
Prêts	BF		BG				
Autres immobilisations financières*	BH	220	BI		220	191	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>3 026 135</b>	<b>BK</b>	<b>163 639</b>	<b>2 862 497</b>	<b>2 156 022</b>	
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT	23 500	BU		23 500	23 500
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	42 353	BY	2 550	39 803	82 877
	Autres créances (3)	BZ	105 649	CA		105 649	130 430
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	23 058	CG		23 058	21 929
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 922	CI		1 922	29 595
<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>196 483</b>	<b>CK</b>	<b>2 550</b>	<b>193 933</b>	<b>288 331</b>	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>3 222 618</b>	<b>IA</b>	<b>166 189</b>	<b>3 056 429</b>	<b>2 444 353</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail			(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	220	(3) Part à plus d'un an.	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :			Créances :	

Cajet-Quatre

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 121 DIGITAL MEDIA Néant  \*

**EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT**

		Exercice N	Exercice N-1		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....2...250...002.....)	DA	2 250 002	2 000 002	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	5 079		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/> )	DC			
	Réserve légale (3)	DD	88 921	1 104	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/> )	DF			
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/> )	DG			
	Report à nouveau	DH		32 764	
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	(15 645)	55 053	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	2 328 357	2 088 923	
<b>Autres fonds propres</b>	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	<b>TOTAL (II)</b>	DO			
<b>Provisions pour risques et charges</b>	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	<b>TOTAL (III)</b>	DR			
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	77 162	140	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/> )	DV	564 658	269 703	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	31 581	42 262	
	Dettes fiscales et sociales	DY	52 498	39 497	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	2 172	3 828	
<b>Compte régul.</b>	EB				
Produits constatés d'avance (4)	EC	728 072	355 430		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	728 072	355 430		
Ecarts de conversion passif *	ED				
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	3 056 429	2 444 353		
<b>RENOIS</b>	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	728 072	355 430		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII				

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

		Désignation de l'entreprise : <u>Société 121 DIGITAL MEDIA</u>				Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	108	FB		FC	108	40 731	
	Production vendue	{ biens* services*	FD		FE		FF		
			FG	274 825	FH		FI	274 825	267 412
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	274 933	FK		FL	274 933	308 144	
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	1 127		
	Autres produits (1) (II)					FQ	263	1	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>						FR	276 323	308 144
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		10 134	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		11 500	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	190 047	219 570	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	7 537	4 466	
	Salaires et traitements*					FY	28 505	22 391	
	Charges sociales (10)					FZ	7 265	3 807	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	{ - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions				GA	49 326	55 361
							GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		2 550
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	8 395	154	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>						GF	291 076	329 932	
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>						GG	(14 752)	(21 788)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)		GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)		GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	64	33	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>						GP	64	33	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	2 977	4 074	
	Différences négatives de change					GS	1	49	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>						GU	2 978	4 123	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>						GV	(2 914)	(4 090)	
<b>- RÉSULTAT COURANT AVANT IMP TS (I - II III - IV V - VI)</b>						GW	(17 666)	(25 877)	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cend/Quatre

Désignation de l'entreprise : Société 121 DIGITAL MEDIA

Néant  \*

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA			2 430
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	12 500		80 000
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC			
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	12 500		82 430
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	10 478		8 065
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG			
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	10 478		8 065
<b>- RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	2 022		74 365
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK			(6 565)
<b>TOTAL DES PRODUITS (II III V VII)</b>		HL	288 887		390 607
<b>TOTAL DES CHARGES (II IV VI VIII IX X)</b>		HM	304 532		335 554
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)</b>		HN	(15 645)		55 053
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY			
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3) Dont { - Crédit bail mobilier *	HP			
	{ - Crédit bail immobilier	HQ			
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ			
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles ( art. 39 quinquies D)	RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1	1 127		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2			
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3				
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	51		152	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6	A9				
Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	A7				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N				
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
CESSIONS IMMO CORPORELLES	10 478	12 500			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N				
	Charges antérieures	Produits antérieurs			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise :		SOCIÉTÉ IZI DIGITAL MEDIA				Néant	1 *	
CADRE A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
		1		2		3		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ	210 931	D8		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD		KE	765 275	
CORPORELLES	Terrains			KG		KH	KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	I.9		KJ	KK	KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants	M2		KP	KQ	KR
						KS	KT	KU
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV	30 318	KW	KX
		Matériel de transport *			KY		KZ	LA
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	40 696	LC	LD
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF	LG
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI	LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL	LM	
	TOTAL III				LN	172 307	LO	LP
							80 914	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M	8T	
	Autres participations			8U	2 005 102	8V	8W	
	Autres titres immobilisés			IP		IR	IS	
	Prêts et autres immobilisations financières			IT	191	IU	IV	
	TOTAL IV				LQ	2 005 292	LR	LS
							29	
							90	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				0G	2 388 531	0H	0J	
							846 279	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Reévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CO	D0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		IV	LW	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX	LY	
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA	MB
		Sur sol d'autrui			IR		MD	ME
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *				IS		MG	MH
					IT	90 752	MJ	MK
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU		MM	MN
		Matériel de transport			IV		MP	MQ
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique			IW	117 923	MS	MT
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV	MW
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ	NA	
	Avances et acomptes			NC		ND	NE	
	TOTAL III				NY	208 675	NI	NI
								44 546
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		0U	M7	
	Autres participations			I0		0X	0Y	
	Autres titres immobilisés			II		2B	2C	
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	2F	
	TOTAL IV				I3		NJ	NK
							220	
							2 005 383	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	208 675	0K	0L	
							3 026 135	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 3 1 1 2 2 0 2 0

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société 121 DIGITAL MEDIA

Néant  \*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
  - a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
  - b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

**CADRE B**  
**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE


Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 121 DIGITAL MEDIA

Néant  \*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES  
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)\*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY	102 703	EL	34 549	EM		EN	137 252
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PV	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	79 120	QA	10 455	QB	80 274	QC	9 301
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	12 538	QE	3 310	QF		QG	15 848
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	38 149	QM	81 012	QN	117 923	QO	1 238
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	129 807	QV	94 777	QW	198 197	QX	26 387
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ON	232 510	OP	129 326	OQ	198 197	OR	163 639

CADRE B

## VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3	S4
	Inst. géol. agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1	T2
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		L6	U7
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4	V5
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2	W3
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9	X1
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL						NM						NO
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV
Total général des ventes (NP + NQ + NR)	NW												
Total général des ventes (NS + NT + NU)							NY						
Total général des ventes (NW - NY)													NZ

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 121 DIGITAL MEDIA

Néant  \*

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	FM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	O2	O3	O4
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières(1)*	O6	O7	O8
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	2 550	6U	6V
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	2 550	TY	TZ
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	2 550	UB	UC
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières		UT	220	UV	220	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	3 060		3 060					
	Autres créances clients		UX	39 293		39 293					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (UO) antérieurement constituée *)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	12 036		12 036				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	93 614		93 614					
	Charges constatées d'avance		VS	1 922		1 922					
	<b>TOTAUX</b>			VT	150 144	VU	150 144	VV			
RENVIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
		des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	162		162					
	à plus de 1 an à l'origine		VH	77 000		77 000					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	31 581		31 581						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 522		2 522						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	3 252		3 252						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	46 452		46 452					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	272		272					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	564 658		564 658						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	2 172		2 172						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
<b>TOTAUX</b>			VY	728 072	VZ	728 072					
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	77 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Main table structure with columns for description, codes (WA, WB, etc.), and amounts. Includes sections for Réintégrations, Déductions, and Résultat Fiscal.

Crédit Ouvert



10

**DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER  
ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES**

DGFiP N° 2058-B 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code Général des Impôts)Désignation de l'entreprise : Société 121 DIGITAL MEDIANéant  \***I SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)

K4

Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)

K4bis

Nombre d'opérations sur l'exercice

K4ter

Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)

K5

Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)

K6

Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)

YJ

Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)

YK

**II INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES**Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées  
sous le régime de l'article 39-1. 1<sup>er</sup> bis Al. 1<sup>er</sup> du CGI, dotations de l'exercice

ZT

661

**III PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**

(à détailler, sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles  
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1<sup>er</sup> bis Al. 2 du CGI \*

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges \*

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation \*

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

**TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)**

YN

YO

à reporter au tableau 2058-A :

↓  
ligne WI↓  
ligne WU**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT  
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

Désignation de l'entreprise : <u>Société 121 DIGITAL MEDIA</u>										Néant <input type="checkbox"/> *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	32 764	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	87 817					
	Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	OD	55 053		Dividendes	- Autres réserves	ZD						
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE						
					Report à nouveau		ZF						
	<b>TOTAL I</b>	<b>OF</b>	<b>87 817</b>			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	<b>TOTAL II</b>	<b>ZH</b>	<b>87 817</b>				
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	100 082		84 788					
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois	J8			XQ	14 482		15 624					
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	33 640		30 893					
	- Retrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV	6 966							
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST	34 877		88 265					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	190 047		219 570				
	IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	4 167		4 466				
- Autres impôts, taxes et versements assimilés		ZS			YZ	3 370							
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	7 537		4 466					
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers				YY	60 881		55 529					
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	41 867		55 033					
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2020)*				OB	13 056							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%				
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP							- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au C.G.I.)	Si oui cocher 1 Si non 0	ZR 0		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG							
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH								
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL					
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO					
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : Société 121 DIGITAL MEDIA

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7	CF ETAT ANNEXE	208 675		198 197		10 478
8						
9						
10						
11						
12						

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées\***

	Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1)
				19%	15% ou 12,8%	0%	
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7	12 500	2 022	2 022				
8							
9							
10							
11							
12							

	Description		Long terme (10)			Plus-values taxables à 19% (1)
			19%	15% ou 12,8%	0%	
13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
<b>CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (9))</b>			2 022			
<b>CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne (10))</b>			(A)	(B)	(C)	
<b>CADRE C : autres plus-value taxable à 19% (1)</b>				(B)	(C)	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

**ANNEXE DÉCLARATION 2059-A**

Désignation de l'entreprise : Société 121 DIGITAL MEDIA

31/12/2020

Nature des éléments cédés	Valeur d'origine	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Valeur résiduelle	Prix de vente	Montant de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
							19 %	15% ou 12,8%	0 %	
GUITARE LECTR.QUE + A	8 766	8 766		508	508	508				
ROLAND TD30KV	5 768	5 768		500	500	500				
GUITARE FENDER G HARR	7 500	7 500		500	500	500				
GIBSON LA VS + ETUI	5 007	5 007		500	500	500				
UNIVERSAL AUDIO APOLL	1 583	1 583		1	1	1				
AMPLI GUITARE EPIPHON	306	306		1	1	1				
AMPLI ACOUSTIQUE	704	704		1	1	1				
ROLAND CM220	584	584		1	1	1				
ENCEINTE ACTIVE QSC K	3 792	3 792		1	1	1				
DW PEDALE PEARL ELIM.	502	502		1	1	1				
ENCEINTES BOSE SOUND	588	588		1	1	1				
LAG GEA TRAMONT	376	376		1	1	1				
STRAT ROAD WORN AMPLI	2 389	2 389		1	1	1				
GUITARE FENDER DISQUE	3 562	3 562		1	1	1				
GUITARE SYNTHE ENCEIN	3 500	3 500		1	1	1				
ROLAND BK9	2 138	2 138		1	1	1				
SYSTEME DE SONORISATI	555	555		1	1	1				
FENDER JAZZ BASS + AM	1 374	1 374		1	1	1				
PLATEAU COMPLET STREA	4 737	4 737								
CAMERA GO PRO HD	1 658	1 658								
CAMERA GO PRO MOTOSPO	3 290	3 290								
MONOPODE MANFROTTO	239	239								
TELEVISEUR PHILIPS	501	501								
CARTE SON APOGEE	752	752								
DJI PHANTOM 2 RTF	631	631								
BATTERIE POUR DJI PHA	497	497								
APPLE TV CAMERA PANAS	794	794								
ENSEMBLE TREPIED 504	1 099	1 099								
REFRIGERATEUR	833	833								
YUNEEC TYPHOON H PRO	1 640	1 640								
IPHONE X256 GO GRIS S	1 108	1 108								
BROCADE 200E FC4	1 965	1 965								
IMAC 27	1 865	1 865								
FC4 QLOGIC HBA	517	517								
ENCEINTES BOSE	1 154	1 154								
IPAD AIR GRIS	780	780								
IPAD AIR	706	706								
CAMERA GO PRO HD	2 002	2 002								
EMC CX3	14 128	14 128								





Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : Société 121 DIGITAL MEDIA

Néant  \*

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
- ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15%  ou 12.8% .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)  \*

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)  \*

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 12.8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 %	Solde des moins-values à 12.8 %
❶	❷	❸	❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restants à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMP T SUR LES SOCIÉTÉS \*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
	À 19%, 16,5% (1) ou à 15%	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15% imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15% ou à 16,5% (1)		
❶	❷	❸	❹	❺	❻	❼
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restants à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE À CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>Société 121 DIGITAL MEDIA</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *				
<b>I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N</b>						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
<b>II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, e alinéas de l'art -1-5e du CGI)</b>						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice (1)	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année (2)	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice (5)		
		donnant lieu à complément d'impôt (3)	ne donnant pas lieu à complément d'impôt (4)			

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société 121 DIGITAL MEDIA					Néant <input type="checkbox"/>	
Exercice ouvert le : 01/01/2020		et clos le : 31/12/2020		Durée en nombre de mois		
		1	2			
<b>DECLARATION DES EFFECTIFS</b>						
Effectif moyen du personnel * :				YP	0	
dont apprentis				YF		
dont handicapés				YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL		
<b>CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE</b>						
<b>I- Chiffre d'affaires de référence CVAE</b>						
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	274 933	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OL	2 022	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT		
<b>TOTAL 1</b>				<b>OX</b>	<b>276 955</b>	
<b>II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>						
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	263	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OF		
Subventions d'exploitation reçues				OF		
Variation positive des stocks				OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI	1 127	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT		
<b>TOTAL 2</b>				<b>OM</b>	<b>1 390</b>	
<b>III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)</b>						
Achats				ON		
Variation négative des stocks				OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	175 565	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	8 395	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				OY		
<b>TOTAL 3</b>				<b>OJ</b>	<b>183 960</b>	
<b>IV- Valeur ajoutée produite</b>						
Calcul de la valeur ajoutée				(total 1 + total 2 - total 3)	OG	94 385
<b>V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises</b>						
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).				SA	94 385	
<b>Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE</b>						
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD						
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	276 955	Effectifs au sens de la CVAE *		
		EY		0		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				IIX		
Période de référence		GY	01/01/2020	GZ	31/12/2020	
Date de cessation				HIR		
<small>(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 141, portées en ligne 128. * Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE SD § Répartition des salaires et dans la notice n° 2011-NOY-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.</small>						

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

5 1 8 5 3 0 0 4 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 121 DIGITAL MEDIA

ADRESSE (voie)

14 RUE DE L'OPERA

CODE POSTAL

75001

VILLE

PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

1112501

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

12 500

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SAS

Dénomination

SOCIETE DE GESTION DE PATRIMOINE INDUST ET COMMERC

N° SIREN (si société établie en France)

497714550

% de détention

98.89

Nb de parts ou actions

112 501

Adresse :

N°

88

Voie

RUE DES TERNES

Code postal

75017

Commune

PARIS

Pays

FR

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire  
(art. 38 de l'ann. III au C.G.T.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1  
1

(1)

Néant  \*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

3 1 1 2 2 0 2 0

N° SIRET

5 1 8 5 3 0 0 4 3 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

Société 121 DIGITAL MEDIA

ADRESSE (voie)

14 RUE DE L'OPERA

CODE POSTAL

75001

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.